



Numéro FAQ – 13-004

Prescriptions de protection incendie AEAI, édition 2015

Prescription : 13-15 Matériaux et éléments de construction

Chiffre, alinéa : [3.1.14 alinéa 1 et 3.1.15 alinéa 1](#)

Thème : Critère supplémentaire S200 pour les clapets coupe-feu et les clapets de désenfumage

Date de la décision : 21.03.2023

Question :

Aux chiffres 3.1.14 et 3.1.15, les différents clapets mentionnés doivent en plus répondre aux exigences de la classe S₂₀₀. Est-ce correct ?

Réponse du CPPI :

Non, il s'agit ici d'une erreur. Selon la norme de classification SN EN 13501-3 pour la protection incendie et la norme SN EN 13501-4 sur les clapets de désenfumage, la classe S₂₀₀ n'existe pas.

Demande à l'AIET de modifier la directive à la prochaine révision

Sans portée juridique jusqu'à l'approbation par l'AIET

FAQ publiée